

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET

BIDET Eric	PAGE Didier : excusé	JANNET Stéphanie
FRANÇOIS Julien : excusé	MABILEAU Séverine	MARULA Gérard
NICIER Arnaud	NUTTA Johanna	PAGE Frédéric : excusé
RENARD Gérald	LEROY Corinne	

SECRETAIRE : Eric BIDET

**Téléphonie mobile** – amélioration de la couverture mobile – suite que nous souhaitons donner après l'organisation de la réunion technique avec la Sté BOUYGUES

**Rappel du projet :**

→ L'Etat souhaite que l'ensemble du territoire soit couvert par le réseau mobile « 4 G », soit la suppression des zones blanches.

→ Les 4 opérateurs sont chargés d'amener la 4G dans les habitations dans les zones où le réseau n'est pas satisfaisant et aussi dans les zones le plus reculées.

La seule technique actuelle pour parvenir à ce résultat est l'installation d'antennes relais dont la hauteur peut varier selon les reliefs, les obstacles, etc

Le Conseil municipal souhaite améliorer le réseau mobile (c'est pourquoi il a demandé un complément d'études à Bouygues Télécom) mais il a également le souci de préserver notre paysage (c'est pourquoi nous avons souhaité une étude paysagère réalisée par le PNR).

La commune de Thizay a été retenue dans l'arrêté signé le 12 juillet 2019 pour une réalisation dans les 2 années – terme le 18.07.2021.

**Après débats, il est décidé :**

D'organiser une réunion des commissions Téléphonie mobile + communication

**Pour établir le questionnaire le 16 juillet à 19 H**

**Le questionnaire sera distribué 2<sup>e</sup> quinzaine d'Août**

**Organisation d'une réunion publique le 4 septembre à 18 h 30 dans la salle de l'école :**

18 h 30 à 19 h 30 = aborder le sujet de la téléphonie

19 h 30 à 21 h : apéro avec présentation des chroniques et photos envoyées pendant le COVID, si la situation sanitaire le permet.

**Cimetière communal** – avenant au règlement intérieur concernant le placement des urnes dans les caveaux.

La question de l'entretien est abordée en détail

Une hypothèse d'entr'aide entre habitants : le cimetière est un bien qui représente la mémoire collective. C'est un endroit sensible dans lequel on doit se sentir en paix pendant nos visites, la propreté participe à ce sentiment.

Est-ce que nous ne pourrions pas créer une entr'aide entre habitants pour entretenir les tombes ?

**Le règlement** : le conseil décide que les urnes contenant les cendres des ascendants ou descendants peuvent être installées dans les caveaux (selon la place disponible) pour les concessions trentenaires. Ces urnes peuvent également être scellées sur la pierre tombale.

## **Urbanisme – Droit de Prémption Urbain**

La commune conserve le droit de préemption pour les biens classés en zone U sur sa commune.

**Personnel** : CNAS « Comité National d'Actions sociales » élection d'un délégué élu : Stéphanie JANNET

**PCS : Plan communal de sauvegarde** – mise à jour 06.07.2020

Le plan communal de Sauvegarde est mis à jour et doit encore être complété avant envoi à la Préfecture.

## **Questions diverses :**

**APPEL à PROJETS POUR L'ECOLE NUMERIQUE** : LE PROJET EST EXAMINÉ PAR LES ENSEIGNANTS ET LES ÉLUS

**CLI CNPE** – Désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant

Corinne LEROY – titulaire

Gérard MARULA – suppléant

## **Autres questions –**

**RUE DE LA CARRERIE** = problème évoqué par les riverains relayé par M. RENARD : le nombre de véhicules, la vitesse de certains

Le Conseil municipal étudie les différentes possibilités pour arriver à réduire la vitesse et la circulation

**Informations** : Travaux PATA réalisés (gravillonnage) = VALLEE de VERRIERE – RUE DU COMTE – GUIFFARDIERE –

**PROCHAINE REUNION LE 20 JUILLET à 19 H**